

Séance du 6 juillet 2018

L'an deux mil dix-huit, le six juillet, à vingt-heure trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle de la mairie, sous la présidence de: M. Michel COUTELLE Maire. Etaient présents : Mmes et MM. : Jacky Bassereau, José Albesa, Catherine Beautemps-Joly, André Fournier, Anne Molard. Absents excusés : Mme Solène Loyer, MM. Mickaël Feuvrier, Loïc Poupin. Monsieur Mickaël Feuvrier a donné procuration à Monsieur Jacky Bassereau. Mme Beautemps-Joly a été nommée secrétaire.

2018-07-d1

Décision modificative n°1 Budget général

Le conseil municipal décide d'apporter les modifications suivantes au budget primitif 2018

Fonctionnement Dépenses			Fonctionnement Recettes		
615228	Entretien autres bâtiments	+ 19 263			
023	Virt section d'invest	- 19 263			
Investissement Dépenses			Investissement Recettes		
			1641	Emprunt	+ 19 263
			021	Virt de la section fonct	- 19 263

2018-07-d2

Emprunt construction de la salle communale

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de demander à la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de l'Anjou et du Maine, l'attribution d'un prêt de 80 000 Euros, destiné à financer les dépenses de construction de la salle communale et ce aux conditions suivantes :

Montant : 80 000 €, Taux fixe : 1,60 %, Durée : 20 ans

2018-07-d3

Crédit Relais FCTVA pour la construction de la salle communale

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de demander à la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de l'Anjou et du Maine, l'attribution d'un prêt CT Attente de Remboursement FCTVA d'un montant de 100 000 Euros, aux conditions suivantes :

Taux révisable Euribor 3 mois moyenné + marge 0,70% (valeur de l'index à ce jour : - 0,329%) soit 0.371% à ce jour.

Durée : 24 mois dont 21 de différé d'amortissement du capital

2018-07-d4

Assurance pour la construction de la salle communale

Dans le cadre de la construction de la salle communale, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal 2 propositions d'assurance « Dommages ouvrage ».

Le Conseil municipal retient la proposition de Groupama pour l'assurance Dommages ouvrage, formule garanties complètes pour un montant HT de 4000 €.

2018-07-d5

Pose du Lampadaire rue Eugène Chauvelier

Le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise ERS Maine de Changé d'un montant de 3215 € HT, pour la pose d'un éclairage public rue Eugène Chauvelier, en remplacement de la console qui était fixée sur la maison qui a été démolie.

2018-07-d6

Contrat de maintenance informatique

Le Conseil Municipal décide de reconduire auprès de la Société Conty de Saint Pavace, le contrat de maintenance pour l'ordinateur de la Mairie, pour un montant annuel de 242.85 € TTC.

2018-07-d7

Démission du 2ème adjoint

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la démission de Monsieur Jean-Paul Coquille 2^{ème} adjoint, de ses fonctions d'adjoint et de conseiller municipal.

Le Préfet a accepté cette démission en date du 19 juin 2018, et précise que le conseil municipal peut décider par délibération de ne pas pourvoir la vacance de ce poste ou de procéder à l'élection d'un nouvel adjoint.

La délibération sera prise lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la séance close à 23h00

Vu pour affichage
Le Maire